ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur dans le Sixième District.

James A. Andrews vs William H. Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 54,119—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 8 septembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 250, borné par les rues Valmont, Léontine, Camp et Chestnut et désigné comme lot "B" ou partie des lots 13, 14, 15, 16 et 17, mesurant ensemble soixante-treize pieds de face à rue Valmont par cent cinquante cinq pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Lazarus, Moore et Luce, avocats du plaignant.

5 août—5 12 19 26—sept 2 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Sherif, Mardi, 6 Septembre 1898.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée, dans le Premier District.

James Jackson vs Mme M. A. Wade.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52,835—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 6 septembre 1898, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clio, maintenant Gaiennié, Magasin, Erato et Camp, formant le tout du lot sept et partie du lot 8, et mesurant en mesure américaine quarante-deux pieds six pouces de face à la rue Clio, maintenant Gaiennié, sur cent soixante-quinze pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

John T. Whitaker avocat pour le plaignant.

5 août—5 12 19 26—sept 2 6

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'intérêt dans un jugement.

Mme Veuve Mary K. Quinn, B. Cousins, subrogé, vs M. J. Condran.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 34,421—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 31 août 1898, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de John T. Condran, Mary Ann Condran, maintenant épouse de Thomas B. McDonald et Michael J. Condran dans et à un jugement rendu le 22 novembre 1892 et signé le 30 novembre 1892 dans le procès No 32,018 de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, en faveur de A. Hero Jr. pour l'usage de M. Condran contre la ville de la Nouvelle-Orléans pour $1151.25 avec 5 0|0 d'intérêt par an à partir du 1er janvier 1885 et frais de procès.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans

W. S. Hero, avocat pour le plaignant.

19 août—19 20 23 27 31

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur dans le Troisième District.

Formant l'encoignure des rues Annette et Joséphine (maintenant Prieur), dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Célestine (maintenant Johnson) et nouveau St Bernard.

Louis P. Bryant vs Mme Mary Mitchell et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 56,572—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 22 septembre 1898 à midi, des propriétés ci après décrites, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 59, borné par les rues Joséphine (maintenant Prieur), Annette, Célestine (maintenant Johnson) et Nouveau St Bernard, désigné par le numéro Un sur un plan fait par C. A. De Armas, voyer, le 14 décembre 1866, et déposé dans le bureau de A. Ducatel, ancien notaire en cette ville; comme plan No 27 de son livre de plans No 7, le dit lot mesurant trente et un pieds onze pouces et sept lignes de face à la rue Annette sur cent vingt huit pieds de profondeur, et de face à la rue Joséphine (maintenant Prieur).

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

Louis P. Bryant, avocat.

19 août—19 26—sept 2 9 16 22.

Les meilleurs !
Les plus beaux !!
Et les plus appropriés !!!

CADEAUX

Des Jours de Fêtes

A offrir à ceux que l'on aime, à ces chers parents en MONTRES, PENDULES, DIAMANTS, BIJOUTERIE, ARGENTERIE, etc., en grande variété aux prix les plus raisonnables, chez

FRANTZ BROS. & CO.,
— Successeurs de —
FRANTZ & OPITZ,
No 129
RUE BOURBON,
Près Canal.

N. B.—Les ordres des campagnes seront promptement exécutés.

6 déc—

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Grande Propriété et Résidence de Valeur dans le Sixième District.

Formant le coin des rues Chestnut et Foucher, dans l'ilet borné par lesdites rues et les rues Aline et Colisée.

Alden McLellan vs Fred'k J. Odendahl.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,139.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI 22 septembre 1898 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatre certains lots de terre avec tout et particulièrement les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les dépendances là-dessus, droits, voies, servitudes, privilèges et avantages là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Faubourg Delachaise, Sixième District de cette ville, désignés par les Nos 5 6 7 et 8 de l'ilet No 32 lequel est borné par les rues Plaquemines (maintenant Colisée) Chestnut, Aline et Foucher, lesdits lots sont contigus et mesurant chacun trente et un pieds trois pouces de face à la rue Chestnut sur cent vingt et un pieds et six pouces de profondeur. Le lot No 8 formant l'encoignure des rues Chestnut et Foucher. Le tout selon un plan dressé par J. G. Dreux, voyer, daté le 2 avril 1855, annexé à un acte passé pardevant Théo Guyol, ancien notaire en cette ville, le 20 avril 1855.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Harry A. Hall, avocat pour le plaignant.

20 août—20 21 26 —Sept 2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété attractive et de valeur du Sixième District.

Connue comme No 3418 rue Colisée, entre la rue Delachaise et l'avenue de la Louisiane.

Charles C. Fee vs Marie Thérèse Hepp.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56,984.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 22 septembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et avantages là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet No 277 ou 15, borné par l'avenue de la Louisiane, les rues Colisée ou Plaquemine, Chestnut et Delachaise, étant le cinquième lot de l'encoignure de l'avenue de la Louisiane et de la rue Colisée et mesurant trente-deux pieds de face à la rue Colisée sur une profondeur de cent vingt-huit pieds entre lignes parallèles, le dit lot de terre commençant à une distance de cent vingt-huit pieds un pouce et sept lignes de l'encoignure de l'avenue de la Louisiane et de la rue Colisée, étant le lot No 9 et portant le numéro municipal 3418, rue Colisée.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

Harris Gagne, avocat pour le plaignant.

20 août—20 26—sept 2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de valeur du Quatrième District.

Rosetta Gravel Paving and Improvement Company vs Mme John T. Barrett et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,853 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 septembre 1898, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre et une portion ou morceau de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Pleasant, Colisée, Chestnut et Toledano, lesquels lots sont désignés par les Nos six, sept et huit sur le plan original de B. Buisson, voyer, en date du 26 avril 1836, et déposé en l'étude de Théodore Guyol, notaire, et mesurant comme suit, à savoir:

Lot No six a vingt pieds de face à la rue Pleasant sur soixante neuf pieds six et trois-septièmes pouces sur la ligne du lot No cinq et soixante sept pieds six et cinq-septièmes pouces sur la ligne du lot No sept. Lot No sept ayant trente pieds de face à la rue Pleasant, soixante-sept pieds six et cinq-septièmes pouces sur la ligne du lot No six et soixante-cinq pieds sept pouces sur la ligne du lot No huit et lot No huit mesure quarante-six pieds six pouces de face à la rue Pleasant, soixante cinq pieds sept pouces sur la ligne du lot No sept et soixante-deux pieds neuf pouces et un quart sur l'autre ligne faisant face à la rue Colisée (anciennement Plaquemines) et le dit morceau ou portion de terre est désigné par le No cinq sur le dit plan et mesure trente pieds de face à la rue Pleasant sur une profondeur de soixante onze pieds six pouces et un septième sur la ligne du lot No quatre et soixante-neuf pieds six pouces et trois-septièmes sur la ligne du lot No six.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

E. E. Moi et G. F. Socola, avocats pour les plaignants

5 août—5 12 19 26—sept 2 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété attrayante du Deuxième District,

Connue comme le No 129 rue Scott, entre les rues Canal et Douane.

Veuve B. Meyer vs Ernest L. Dagorret.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 57,192—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 septembre 1898, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 524 borné par les rues Canal, Douane, Pierce et Scott, désigné par la lettre D sur le plan annexé à un acte d'hypothèque passé devant Félix J. Dreyfous, notaire, le 26 mai 1897, signé par les parties pour identification conformément au dit plan le lot commence à une distance de quatre-vingt-un pieds neuf pouces et quatre lignes de l'encoignure de la rue Douane et de là mesure trente-trois pieds deux pouces et quatre lignes de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Félix J. Dryfous, avocat pour le plaignant.

19 août—19 20 26—sept 2 9 16 22

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de grande propriété de valeur du Deuxième District.

Emanuel Steinhardt vs J. Madison Vance.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 57,078.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 1er septembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Six certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le second district de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 357, borné par les rues Ste Anne, Broad, White et Orléans. Les dits lots sont désignés par les Nos 9, 10, 11, 18, 19 et 20 et les dits lots mesurent comme suit à savoir: les lots Nos 9, 10 et 11 mesurant chacun trente pieds six pouces de face à la rue Ste-Anne sur les profondeurs suivantes, à savoir: le lot No 9 a quatre-vingt-six pieds trois pouces de profondeur sur le côté du lot No 8 et quatre vingt-six pieds un pouce 7 lignes sur le côté du lot No 10. Le lot No 10 a quatre-vingt-six pieds un pouce 7 lignes sur le côté du lot No 9 et quatre vingt-six pieds six lignes sur la ligne du lot No 11, et le lot No 11 a quatre-vingt-six pieds six lignes sur le côté du lot No 10 et quatre-vingt-cinq pieds onze pouces cinq lignes sur la ligne du fond des lots 12, 13 et 14. Les lots Nos 18 19 et 20 mesurant chacun trente pieds sept pouces cinq lignes de face à la rue Orléans sur les profondeurs suivantes, à savoir: Le lot No 18 a quatre-vingt-cinq pieds onze pouces cinq lignes sur la ligne du fond des lots Nos 15, 16 et 17 et quatre-vingt six pieds six lignes sur la ligne de côté du lot No 19. Le lot No 19 a quatre-vingt-six pieds six lignes sur le coté de la ligne du lot No 18 et quatre-vingt-six pieds un pouce sept lignes sur le cote de la ligne du lot No 20. Le lot No 20 a quatre-vingt-six pieds un pouce sept lignes sur le coté du lot 19 et quatre-vingt-six pieds trois pouces sur le coté du lot No 21.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil pour la paroisse d'Orléans.

Bernard Titche, avocat pour le plaignant.

29 juil—29—août 5 12 19 26 sept 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée, dans le Premier District.

Formant l'encoignure des rues St-Charles et Julie et Julie et Church (anciennement Ste-Marie) dans l'ilet borné par lesdites rues et la rue Girod.

Mme W. T. Cluverius vs David Lemley

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,003—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 août 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances qui y appartiennent, ou pouvant en quelque sorte y appartenir, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Charles, Church anciennement St-Mary Girod et Julie, et formant l'encoignure des rues St Charles et Julie, mesurant au pied américain vingt-six pieds de face à la rue St Charles et la même largeur dans le fond et face à la rue Church anciennement Ste-Marie sur une profondeur de cent quarante neuf pieds deux pouces et trois lignes et face à la rue Julie.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Fenner, Anderson & Fenner, avocat pour le plaignant

22 juil—22 23 29—août 5 12 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriétés Améliorées de Valeur dans le Quatrième District,

Connue comme Nos 1917 et 1919 rue Josephine, entre les rues Dryades et Remparts,

Et les Nos 1921 et 1923 rue Philip, entre les rues Dryades et Remparts.

Robert H. Hackney vs John Weis.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 57 098 —En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 8 septembre 1898, à midi, la propriété ci après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte situé dans le quatrième district de cette ville, désigné par le No 5 de l'ilet No 14, borné par les rues Dryades, Remparts, Joséphine et St André; ledit lot mesurant en mesure américaine trente-et-un pieds six pouces et six lignes de face sur la rue Joséphine par cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Philip, Jackson, Dryades et Remparts, désigné par le No 11 sur le plan No 75, déposé dans l'étude de Selim Magner, ancien notaire dans le livre de plans No 2, et mesurant trente-deux pieds sept pouces de face sur la rue Philip, sur cent vingt-deux pieds de profondeur sur la ligne du côté du lot No 10 et cent vingt pieds trois pouces sur la ligne vers la rue des Remparts.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Harold W. Newman, avocat du plaignant.

5 août—5 12 19 26—sept 2 8

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de deux lots de terre de valeur dans le Septième District.

New Orleans Debenture Redemption Co., La., Limited, vs Henry L. Garland jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55 288—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, JEUDI, 1er septembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre situés en cette ville, dans le district No 7, connu comme Carrollton, désignés comme lots Nos vingt et un et vingt deux dans l'ilet désigné par la lettre "A" 62 borné par les rues Short, Washington, Jeannette et Cinquième, et conformément à un plan par Henry Moelhausen, ingénieur civil, en date d'octobre 1846 et déposé en l'étude de Lucien Herman, notaire à la Nouvelle-Orléans. Lesdits lots mesurent trente pieds de face à la rue Cinquième sur une profondeur de cent vingt pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Rogers et Dodds, avocats pour le plaignant.

29 juil—29—août 5 12 19 26—sept 1

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une belle buvette et de valeur, installations, contenu et stock de la buvette. Cash Register, etc,

Aussi, un grand assortiment de meubles pour maison garnie, etc.

Mme Louis Chaplain vs Joseph E. Truch et als.

COUR CIVILE DE District pour la paroisse d'Orléans No. 56,737 — En vertu d'un writ de fieri facias contre Louis C. Grevenig à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le MERCREDI 24 août 1898, à 10-30 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux, nouveaux Nos 117 et 119 rue Royale, entre les rues Canal et Douane:

I. Tout le contenu et installations, stock, etc., de la buvette et tous les meubles et effets mobiliers etc., dans la maison garnie contenus dans ledit local.

II. Tous les droits, titres et intérêts de Louis C Grevenig, défendeur, dans et au bail dudit local Nos 117 et 119 rue Royale, entre les rues Canal et Douane, fait par le plaignant avec Louis C. Grevenig, commençant le 1er octobre 1898 et s'étendant jusqu'au 30 septembre 1901, à un loyer de $300 par mois payable mensuellement; et dans le cas où ledit bail ne serait pas vendu, alors il sera offert en vente.

III. Le droit d'occupation desdits lieux de la date de la vente au 30 septembre 1901.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Dinkelspiel & Hart avocat pour le plaignant.

13 août—13 16 20 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Grande propriété de Valeur améliorée.

Sur la rue Erato, entre les rues Carondelet et Baronne, la rue de l'arrière étant Thalie.

New South Building and Loan Association vs Geo D. Geddes.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 53,265—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 1er septembre 1898, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les Nos Deux et Trois, dans l'ilet borné par les rues Erato, Baronne Thalie et Carondelet sur un plan de C. A. De Armas en date du 4 septembre 1856 et déposé à l'étude de O. De Armas notaire le 18 mars 1857, les dits lots se touchent et mesurant, au pied américain, comme suit: le lot No Deux, trente trois pieds onze pouces et trois lignes de face à la rue Erato sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes. Le lot No Trois trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Erato, sur une profondeur de cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans

J. Armstrong avocat pour les plaignants.

29 juil—août 5 12 19 24 — sept 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée formant le coin des rues Marais et St-Louis.

Dans l'ilet borné par lesdites rues et les rues Villeré et Toulouse.

Aussi sur la rue Marais entre les rues Toulouse et St Louis (rue de l'arrière étant Tremé).

Mme Mary Ann Milliken vs Charles W. Starcken et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 57,145 —En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St. Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 15 septembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Trois certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, et avantages qui y appartenant en quelque sorte situés dans le Second District de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Villeré, Marais St Louis et Toulouse et désignés par les numéros 14, 15 et 16 sur un plan de L. Surgi, voyer, déposé dans l'étude de L. J. Carre, notaire, lesquels dits lots se touchent et mesurent chacun en mesure anglaise vingt-cinq pieds six pouces et sept lignes de face sur la rue St Louis par quatre-vingt onze pieds quatre pouces et une ligne de profondeur entre lignes égales et parallèles, ledit lot No 15 formant l'encoignure des rues Marais et St Louis.

2° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, en quelque sorte, situés dans le Second District de cette ville, borné par les rues Marais, Toulouse, St Louis et Tremé et désignés par les Nos 1 et 2, sur un plan déposé dans l'étude de S. Manger, notaire, mesurant ensemble cinquante huit pieds six pouces et dix lignes sur la rue Marais, par cent vingt-sept pieds, dix pouces et cinq lignes de profondeur et cinquante-sept pieds six pouces et deux lignes dans le fond

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

John T Whitaker, avocat pour le plaignant.

12 août—12 19 26 — sept 2 9 15.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Troisième District

Connue comme le No 931 rue Histoire (maintenant Kerlerec).

Veuve J. DeJean vs Mlle Marguerite Ardill.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57 097—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le 22 septembre 1898, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Histoire, Dauphine (anciennement Grands-Hommes), Bagatelle et Bourgogne (anciennement Craps), et marqué No Un sur un plan dressé par C. A. De Armas, en date du 12 janvier 1854, et mesurant trente-trois pieds et quatre pouces de face à la rue Histoire sur cent trente-deux pieds de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Bourgogne et mesurant sur la ligne opposée le séparant du lot No Deux à savoir: Trente-six pieds trois pouces de profondeur, de là courant sur une ligne oblique, une autre profondeur de soixante-huit pieds dix pouces, de là s'étendant vers la rue Bagatelle à une distance de dix pieds et de là s'étendant encore vers la rue Bourgogne a trente trois pieds jusqu'à ce qu'elle arrive à une première ligne de côté dudit lot No Un.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Charles J. Théard, avocat de la plaignante.

19 août—19 20 26—sept 2 9 16 22

COMPAGNIE D'ASSURANCE

LIVERPOOL & LONDON & GLOBE.

Plus de $70,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago	$3,239,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston	$1,427,290

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—

GUSTAF R. WESTFELDT, L. C. FALLON, LUCAS E. MOORE, O. M. SORIA.

CLARENCE P. LOW, Secrétaire-Résident. J. G. PEPPER, Assistant-Secrétaire.

12nov—1an

Succursale de la Compagnie d'Assurances du Sun Mutual
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Nouveau No 322, vieux No 68 rue Royale.

Capital payé	$500,00 00
Actif, 1er Janvier 1898	1,097,20 16
Surplus	304,700 00

J. WALLACE JOHNSON, Gérant. CHAS. LAUDUMIEY, CHAS. D. FOUCHE, OCTAVE LABARRE.

18 juin 97 1an

COMPAGNIE D'ASSURANCES

—DES—

MARCHANDS

—DE LA—

NOUVELLE-ORLÉANS.

PAUL CAPDEVIELLE, Président;
JULES MONTREUIL, Secrétaire

BUREAU: RUE DU CANAL, 622.

Assure contre toutes pertes causées par l'incendie sur les rivières et sur les mers.

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

MM. D. A. Chaffraix, M. W. Smith, W. H. Bofinger, Paul Capdevielle, J. P. Baldwin, Hy. C. Boucher, Jayme Magi, J. S. Zacharie, A. Xiques, U. Koen et U. Marinoni.

L'ABEILLE

DE LA

NOUVELLE-ORLÉANS,

JOURNAL QUOTIDIEN FRANÇAIS,

Polititique, Littéraire, Artistique et Scientifique.

FONDÉE LE 1ER SEPTEMBRE 1827.

Trois Editions distinctes:

EDITION QUOTIDIENNE.
EDITION HEBDOMADAIRE.
EDITION SPECIALE DU DIMANCHE

DERNIERES NOUVELLES LOCALES
—ET—
ETRANGERES.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES
—DE LA—
PRESSE ASSOCIEE
—ET—
Dépêches Spéciales.

SEUL JOURNAL FRANÇAIS QUOTIDIEN, AU SUD, FONDÉ LE 1er SEPTEMBRE 1827.

Quinzième Etat Annuel.

—THE—

Southern Insurance COMPANY,

OF NEW ORLEANS.

(Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)

Nlle-Orléans, 14 janvier 1898.

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1897

Primes reçues:		
Sur risques d'incendie	$392,131 00	
Sur risques de rivières	5,574 73	
Sur risques de mer	2,520 05	
	$400,225 87	
A ajouter: Primes non acquises de 1896	119,854 02	
		520,079 00
A déduire: Réservé pour les primes non acquises de 1897	$142,170 69	
Primes remboursées	50,401 05	
Réassurances	37,453 79	
		230,023 55
		$290,054 27
A ajouter: Profits et pertes		$25,514 38
Recettes nettes		$315,568 65
A déduire: Pertes payées—Sur risques d'incendies	$113,621 64	
Sur risques de rivières	1,051 32	
Sur risques maritimes	777 90	
Total	$115,450 86	
Commissions	56 962 61	
Taxes et licences	15,899 66	
Dépenses générales et d'agences, moins intérêt	34,601 74	
		222,814 87
Balance		$92,753 78
Moins: Réservé pour pertes ajustées et non ajustées		26,249 07
Profit net		$66,504 71
Moins: Dividende de juillet 1897		12,000 00
		$54,504 71
A ajouter: Fonds de réserve de 1896		47,500 00
Réserve et fonds de surplus 31 décembre 1897		$102,004 71
ACTIF		
Comptant en banque et au bureau		80,208 87
$70,000 bons de la ville de la Nouvelle Orléans, 4 pour cent à 102½		71,750 00
$80,000 bons de la Louisiane à pour cent, à 100		80,000 00
$110,600 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans à 202½		223,965 00
$1,560 bons à prime de la ville de la Nouvelle-Orléans (numéros tirés) à 235		3,666 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatéraux)		17,750 00
Une action du Louisiana Sugar Exchange		75 00
Une action French Opera House Association		50 00
25 actions de la N. O. Warehouse Company		250 00
Propriété Foncière—bâtisse du bureau, No 314 rue Camp, N. O.		35,000 00
Primes en cours de perception		59,420 28
Meubles, installations, coffrefort, etc		2,000 00
		$574,134 35
PASSIF		
Capital-actions		$300,000 00
Réservé pour risques non expirés de 1897		142,170 69
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées		26,249 07
Dividendes non réclamés		780 00
Comptes non payés de décembre 1897		2,929 88
Fonds de réserve et de surplus 31 déc 1897		102,004 71
		$574,134 35

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi ce jour, Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1898.

(Sceau) CHAS. J. THEARD, Notaire Public.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans certifions par le présent après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente correctement la situation.

(Signé): FRANK RODER, GEO H. DUNBAR, F. BARKER, F. G. ERNST, THOS. J. WOODWARD.

Nouvelle-Orléans, 5 Janvier 1898.

A une réunion du Bureau des Directeurs tenue ce jour, un dividende semi annuel de QUATRE POUR CENT a été déclaré, et la somme de $41,500 portée au fonds de réserve.

SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1898.

Trente-unième Etat Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurances Germania

DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Incorporée 20 février 1866.
Réincorporée 17 janvier 1891.

CONFORMÉMENT à ce qu'exige sa charte, cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1897

Primes sur incendies	$263,648 47	
Primes maritimes	748 00	
Primes des rivières	342 98	
	$269,739 49	
A ajouter: Primes non acquises de 1896	68,000 37	
Total		$337,73[illegible]
A ajouter: intérêt et profits et pertes	35,396 15	
Moins salaires et dépenses générales et d'agence	24,003 24	
		$11,392 91
Fonds de surplus, 1896		5,032 00
Total		$354,164 77
Pertes payées—Sur risques de feu	$110,271 11	
Sur risques de rivières	7 72	
Réassurances	46,466 13	
Primes remises et commissions	70,392 29	
Taxes, licences, et dépenses du Board of Underwriters	6,146 51	
Total		233,283 76
Profits bruts		$120,881 01
Réservé pour—Primes non expirées	$82,699 61	
Pertes payées et non payées	20,181 40	
Dividende 4 0|0 payable en janvier 1898	8,000 00	
Fonds de surplus	10,000 00	
		120,881 01
ACTIF.		
Primes en voie de collection		55,683 55
Bons des Etats-Unis, de ville et d'Etat		152,437 50
Stocks de banques, d'assurances et autres		35,130 00
Compte de propriété foncière		70,000 00
Meubles de bureau et installations		1,000 00
Argent comptant et en banque		6,629 96
		$320,881 01
PASSIF.		
Capital-actions		$200,000 00
Réserve pour primes non expirées		82,699 61
Réserve pour pertes payées et non payées		20,181 40
Dividende, 4 0|0 payable en janvier, 1898		8,000 00
Fonds de surplus		10,000 00
		$320,881 01

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.

JACOB HASSINGER, Président.
J. EDMOND MERILH, Vice-Président.
OTTO T. MAIER, Secrétaire.

Assermenté et souscrit pardevant moi à la Nouvelle-Orléans, Lne., ce 13me jour de janvier 1898.

(SCEAU) GEO. C. WALSHE, Notaire Public.